

Bulletin municipal

Miramont-de-Guyenne

Septembre 2021

n° 161



www.ville-miramontdeguyenne.fr

ÉDITO

Après un été un peu bizarre où le temps maussade s'est ajouté à l'arrivée du variant delta, c'est donc déjà l'heure de la rentrée. Nous espérons que chacun d'entre vous a pu prendre le temps : de voir sa famille et ses amis, de se reposer, de partir en vacances ou de profiter des manifestations estivales du territoire. Des manifestations parfois impactées elles aussi par la pandémie mais qui ont connu des fortunes diverses. Si les festivités de la fête de la musique ou du 15 août ont trouvé leur public et remporté un franc succès, ce ne fut malheureusement pas le cas pour le Festival des arts de la rue ou la soirée prévue le 13 juillet. Dans le premier cas, malgré l'aide active des collectivités publiques et des services de l'Etat, les organisateurs n'ont pas été en capacité de déposer leur demande de manifestation à la sous-préfecture, dans le deuxième cas c'est tout simplement la météo qui a empêché la manifestation. À noter le joli succès des visites commentées du circuit des ruelles de la bastide remis au goût du jour par l'office de Tourisme du Pays de Lauzun.

La rentrée c'est tout d'abord celle des écoliers. L'éducation de notre jeunesse est un enjeu fort de notre mandat. Autour d'une directrice, à la fois jeune et expérimentée, et de son équipe, la commune s'est engagée dans la création d'une école primaire garantissant un meilleur parcours de l'élève ainsi que des moyens accrus. La concertation, qui va s'intensifier à partir du 7 octobre avec le concours du CAUE 47, va permettre à tous les usagers de s'exprimer et nous aidera à bâtir l'école de la réussite dont notre jeunesse a besoin et reconquérir le quart d'enfant qui ne fréquente pas l'école de son village.

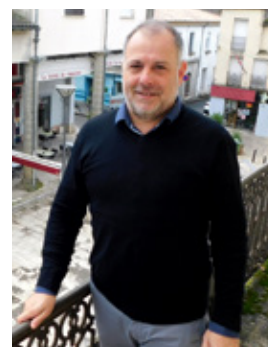
Au bout d'environ quatorze mois de mandat, c'est aussi l'heure de la rentrée administrative. Plusieurs chantiers sont désormais lancés. Le monde se transforme profondément dans nos territoires et reconstruire autrement l'organisation de notre vie collective est indispensable. Cela sera le cas avec l'ouverture en mars prochain de France Services dont nous vous présentons les plans dans cette édition. Pour le projet de réhabilitation de l'ancienne maison de retraite, nous avons obtenu d'ores et déjà une subvention de l'état dans le cadre « des fonds friches » mais le travail préparatoire est encore important.

Réhabiliter notre patrimoine architectural est une priorité et une nécessité pour dynamiser notre commune. Le partenariat noué avec la SEM 47 devrait également nous permettre d'aboutir à la création d'un lotissement champêtre « aux vignes du grand bois » offrant une vingtaine de lots à deux pas du collège et proche des équipements publics ...

Des projets immédiats, mais il nous faut également regarder plus loin pour donner une cohérence à cette reconstruction. C'est pourquoi, dans le cadre de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun, nous travaillons activement au projet « Petite ville de demain », outil indispensable au développement du territoire. Miramont-de-Guyenne et sa périphérie ont un destin commun et leur avenir est lié. C'est dans cet esprit que le recrutement de notre cheffe de projet a concrétisé le lancement cette opération. Enfin l'atelier flash, réalisé avec le concours de la DDT en juin, est la première pierre dans le processus de revitalisation de notre commune. Nous vous présenterons bientôt ce diagnostic et souhaitons vous associer à ce projet indispensable pour notre bastide qui s'étalera forcément dans le temps.

Tous ces projets exigent rigueur, travail et concertation. Ils sont menés dans un contexte financier contraint qui parfois modifie des anciennes habitudes mais les décisions sont prises dans l'intérêt général de la commune et de ses administrés. Nous veillerons, toujours et encore, à faire preuve de pédagogie.

Bonne rentrée à tous.



Jean Noël Vacqué,
Maire de Miramont de Guyenne

SOMMAIRE

Edito	p 2
Présentation de élus	p 3
PÔLE ADMINISTRATIF	
Taxe Foncière, Etat civil	p 4
Liste électorale	p 5
Centre Multi-Culturel	p 6
Culture retour sur l'été	p 7
PÔLE TECHNIQUE	
Espace France Services	p 8
Atelier DDT	p 9
Square Jules Ferry, Chats errants	p 10
Cimetière	p 11
PÔLE ACTIONS SOLIDAIRES	
Projet Educatif de Territoire	p 12
Pass Numérique	p 13
Ecole, LAEP, MAM	p 14-15
CCPL	p 16-17
HISTOIRE	p 18-19
MÉMENTO	p 20

Edition : Septembre 2021

Directeur de publication :

Jean-Noël Vacqué

Rédaction :

Membres du conseil municipal

Mise en page : pom'C

Prochaine parution :

Mars 2022

Pour être informés de notre actualité, inscrivez-vous
à notre newsletter sur www.ville-miramontdeguyenne.fr

PRÉSENTATION DES ÉLUS



Jacques BOREL
Conseiller Municipal
Commission municipale
Culture, Sport et Vie
Associative / CA de l'EHPAD
/ Syndicat transport d'élèves
/ Association Bastides47 /
Correspondant défense /
Comité technique / CHSCT



Patrick ISSARTEL
Conseiller Municipal
Commission municipale
Travaux, Sport et Vie
Associative, Citoyenneté,
Jeunesse et Education



Isabel ENRIQUEZ
Conseillère Municipale
Commission municipale
Sport et Vie Associative,
Jeunesse et Education



Fabien GAVA
Conseiller Municipal
Commission municipale
Culture, Sport et Vie
Associative / Jeunesse et
éducation



Chloé CHALAN
Conseillère Municipale
Commission municipale
économie tourisme /
Commission municipale
des impôts directs



Christophe TRIQUET-SABATÉ
Conseiller Municipal
Délégué Communautaire
Commission municipale
Culture, Citoyenneté,
Economie tourisme /
SIVU chenil fourrière /
Comité technique /
CHSCT



Etienne CLAUDE
Conseiller Municipal
Délégué Communautaire
Commission municipale
Travaux, Citoyenneté /
CA du CCAS /
Association Bastides47 /
Commission municipale
des impôts directs



Ginette SOULIER
Conseillère Municipale
Commission municipale
des impôts directs



Myriam GROSSIAS
Conseillère Municipale
Commission municipale
Jeunesse et Education /
CA du Comité de
jumelage



Joseph SALVI
Conseiller Municipal
Commission municipale
Finances RH, Travaux,
Economie Tourisme /
Territoire d'Energie 47 /
Association Bastides47 /
ICPE de stockage déchets
dangereux Mt St Jean /
Commission municipale
des impôts directs /
Comité technique /
CHSCT



Jean-François BOULAY
Conseiller Municipal
Délégué Communautaire
Commission municipale
Finances RH, Travaux,
Citoyenneté, Economie
tourisme



Guylaine BISSON
Conseillère Municipale
Déléguée Communautaire
Commission municipale
Finances RH, Culture,
Economie tourisme /
CNAS / Commission
municipale des impôts directs



Jacques PAGES
Conseiller Municipal
Commissions municipales
Travaux, Citoyenneté /
CA du CCAS /
Association ADMR /
Epicerie Sociale et
Solidaire

TAXE FONCIÈRE

Diminution du taux communal, nouvel avis d'imposition.

La réforme de la fiscalité directe locale liée à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, entraîne la modification du taux foncier bâti (TFB) à partir de l'année 2021.

Désormais ce taux est constitué du TFB communal auquel s'ajoute le TFB départemental.

Pour la commune de Miramont-de-Guyenne le TFB 2021, voté à l'unanimité par le Conseil municipal, en sa séance du 12 avril 2021, est fixé à 55,72 %, taux qui comprend le TFB du département (27,33 %) et la part communale.

Afin d'effectuer une comparaison entre

les TFB 2020 et 2021, appliquons ce nouveau mode de calcul au TFB 2020, nous obtenons le résultat suivant :
TFB de la commune 2020 : 29,93 % ;
TFB du département 2020 : 27,33 %.
Ce qui nous donne un TFB 2020 de :
 $29,93 + 27,33 = 57,26$ %.

Soit une **BAISSE** entre 2020 et 2021 de : $57,26 - 55,72 = 1,54$ %.

Cette baisse (1,54%) représente l'effort fiscal de la commune au titre de l'année 2021. Elle correspond d'une part à l'un des objectifs que s'est fixé l'actuelle municipalité : alléger la charge financière des ménages, en redistribuant grâce à cet allègement fiscal environ 50000

euros aux Miramontais. D'autre part, elle permet d'optimiser le potentiel foncier de notre commune. Le but final est de réduire l'écart de fiscalité entre les communes et d'arriver à un niveau d'imposition proportionné par rapport aux services rendus à la population. Rendue possible par une diminution des charges de fonctionnement, cette baisse ne remet pas en cause l'investissement, financé en partie par des recherches de subventions aux différents niveaux, départemental, régional, national, voire européen. Investissement qui doit permettre de mener à bien de nouveaux chantiers destinés à faire de Miramont-de-Guyenne la petite ville de demain. Parmi ceux-ci citons la fusion des écoles (voir l'article dans le pôle actions solidaires et familiales), la maison France services, l'îlot de la friche ancienne EPHAD...

Schématiquement, à partir du tableau TFB 2020, ci-contre, le nouveau taux se définit comme suit :

la colonne (1) est le taux communal auquel s'ajoute la colonne (2), taux départemental.

Elles seront remplacées en 2021 par une nouvelle colonne regroupant les deux taux sur le nouvel avis d'imposition.

Département : 470 LOT-ET-GARONNE				Commune : MIRAMONT DE GUYENNE				
TFB 2020	Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	
Adresse								
Base ①	①			②				
Cotisation								
Cotisation lissée								
Adresse								
Base								
Cotisation								
Cotisation lissée								
Cotisation 2019								
Cotisation 2020								
Variation	%	%	%	%	%	%	%	

Taux 2021 = ① + ②

ETAT CIVIL

Naissances

Gabin DUMAIL 16/02/2021 Miramont de Guyenne
Simon BRAYE EMMA 22/03/2021 Marmande
Ilyann GUÉRINEAU 07/05/2021 Marmande
Ruby MARCHIVE 04/06/2021 Marmande
Yummi STEINBACH 16/06/2021 Villeneuve sur Lot
Cataleya BALDEN 10/07/2021 Miramont de Guyenne
Marie BÉROS 04/07/2021 Marmande
Stella HOULLIER 20/07/2021 Marmande

Mariages

Geneviève PUJOL & Yannick CRETENIER 19/06/2021
Sophie BLANDEYRAT & Wilfried DENAULES 26/06/2021
Nathalie ZOLDAN & Walter QUÉDRU 19/08/2021
Isabelle RIFFAUD & Fernand TREMBLET 19/08/2021

Pacs

Manon SAUTET & Dylan MOUCHEL 28/01/2021
Ludivine FONTAINE & Pierre-Jean CAPBER 08/06/2021
Nina CANTEGREL & Mathieu DAVID 10/06/2021
Jolène CAZEAUBON & Mathias PEREIRA SANTOS 12/08/2021

Décès

BARTHOLANZA Emilia Veuve BUÉNO 01/01/2021 86 ans
BENROUBAH Messaouda épouse LAOUAR 20/01/2021 89 ans
BÉRAUD Guy 22/01/2021 76 ans
MANZO Pietro 26/01/2021 96 ans
LACOSTE Eulalie 27/01/2021 85 ans
BLEYS Christiane 01/02/2021 75 ans
FRUTEAU Marie Veuve DUBOIS 07/02/2021 93 ans
SAILOT Louis 09/02/2021 99 ans
SÉRÉ Yves 09/02/2021 84 ans
ORTOLAN Joseph 09/02/2021 88 ans
LABARRE Simonne Veuve ROUILLY 10/02/2021 91 ans
RENAUD Alain 13/02/2021 67 ans
MUSSOTTE Simone Veuve MAZAGOT 15/02/2021 94 ans
TOUGERON Denise 15/02/2021 86 ans
ALIBERT René 16/02/2021 73 ans
BOLZON Alban 17/02/2021 89 ans
FABRE Raymond 23/02/2021 88 ans
SABATHÉ Aurélie veuve MOUCHOU 24/02/2021 95 ans
FERRARI Umberto 26/02/2021 87 ans

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'Insee inscrit d'office les jeunes qui atteignent 18 ans. Il se base sur les informations données par le jeune lors du recensement citoyen qui est le préalable obligatoire à la journée défense et citoyenneté (JDC). Le jeune est inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où il s'est fait recenser. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour être électeur :

il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Où s'inscrire ?

- commune de son domicile,
- commune dans laquelle la personne est soumise aux impôts locaux depuis au moins deux ans,
- commune de résidence, à condition d'y résider de manière effective et continue depuis au moins six mois.

Comment s'inscrire ?

- en se rendant à la mairie avec un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), un justificatif de domicile de moins de trois mois, le formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible en mairie)
- par courrier en envoyant à la mairie les documents suivants : un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), un justificatif de domicile de moins de trois mois, le formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription (disponible en mairie)
- par internet, en utilisant le téléservice de demande d'inscription sur les listes électorales et en y joignant la version numérisée des documents suivants : un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), un justificatif de domicile de moins de trois mois.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois lors d'une année d'élection, il faut faire la démarche au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de l'élection.

» Interview



Marion OUVRARD

ADJOINT
ADMINISTRATIF

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Marion, 33 ans, maman comblée d'une poupée de 5 ans. De nature plutôt joviale complétée d'un « bon » caractère. Native de Gironde, je vis maintenant depuis plus de 15 ans sur le Marmandais.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : Je n'étais pas passionnée par les études, ma priorité était de travailler. Après 8 ans passés dans le commerce j'ai voulu changer d'orientation. J'ai eu la chance d'intégrer une petite collectivité (puis deux autres à mi-temps afin de faire un temps complet). La secrétaire qui était en poste sur ces trois communes m'a appris les bases du fonctionnement d'une commune. Puis un poste s'est ouvert à Miramont, trois ans en contrat aidé, titularisée par la suite, cela fait aujourd'hui 8 ans que je suis

ici. J'ai commencé par l'accueil et petit à petit d'autres missions m'ont été confiées (petit clin d'œil à ma Patronne).

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

R : Le service public n'a pas vraiment été un choix, j'y suis arrivée un peu par hasard suite à mon désir de reconversion. Aujourd'hui je suis en charge de l'Urbanisme, de l'Etat Civil et de l'accueil dans une équipe de trois personnes.

Q : De quoi êtes-vous la plus fière et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Avoir eu le courage de prendre certaines décisions et bien évidemment ma fille qui grandit dans de bonnes conditions. Quant à mes activités... Simplement profiter de ma famille et mes amis avec des moments conviviaux. Sorties, ciné et concerts... Je ne suis pas sportive pour un sou !

Q : Selon-vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Miramont est une jolie Bastide qui a la chance de regrouper de nombreuses et diverses associations qui assurent une dynamique sur la commune.

CROIZET Patrick 01/03/2021 58 ans
BUZIOL Raphaël 06/03/2021 85 ans
LOUESSARD Léa Veuve BARBIER 16/03/2021 99 ans
CARLASSARE Pierre 31/03/2021 93 ans
GOURDY Suzette 02/04/2021 93 ans
COSSE Jeanne Veuve COURBET 05/04/2021 92 ans
TORLET Claude 04/04/2021 88 ans
GARDRAT Jeanine 09/04/2021 92 ans
DAVENEL Lionnel 10/04/2021 82 ans
DUTEL André 02/05/2021 97 ans
JEMAIN Jeanne veuve ROQUECAVE 06/05/2021 97 ans
GAVA Antonio 06/05/2021 87 ans
CAPDEVILLE Marcel 10/05/2021 85 ans
BULCKAERT Yvette veuve DREUX 12/05/2021 91 ans
PAQUIER Josette Veuve BEAUSSOLEIL 07/05/2021 82 ans
BRUNET Claude 21/05/2021 88 ans
TREMBLAY Simone 21/05/2021 73 ans
GATTI Angéla 25/05/2021 86 ans

JUIN VICO BARRAGAN Manuel 04/06/2021 69 ans
MAROT Grégory 10/06/2021 36 ans
PAGÈS Janine Veuve THIBAUD 13/06/2021 93 ans
LAOUAR Kaddour 15/06/2021 43 ans
LAOUAR Youcef 15/06/2021 74 ans
FARGUES Janine Veuve CADDoux 17/06/2021 87 ans
ERBANI Sebastiano 24/06/2021 89 ans
COASSIN Nérina Veuve CAUMONT 20/06/2021 93 ans
BERNÈS Armel 30/06/2021 97 ans
BUTIN Didier 22/06/2021 81 ans
JUILLET MOUKHTARI Mostapha 13/07/2021 39 ans
DÉJEAN Guy 07/07/2021 79 ans
SABATÉ Norise veuve FRONTON 19/07/2021 93 ans
CLERC Daniel 18/07/2021 83 ans
TEYSSIER Serge 24/07/2021 72 ans
BOUSQUET Yvette Veuve CHAMPAGNE 24/07/2021 95 ans
AOUT ALVAR ALONSO Concepcion Veuve ENRIQUEZ LEDO 04/08/2021 96 ans
PONSARDIN François 13/08/2021 89 ans

CENTRE MULTI-CULTUREL

Un nouvel espace, depuis le 19 mai !



Après un déménagement mené tambour battant du Boulevard Jules Ferry à la Rue Martignac par les équipes de salariés et de bénévoles, la **Bibliothèque/ Médiathèque** a pris ses marques le 19 mai avec le binôme Gloria Lemann / Christophe Grossias.

Ce lieu, aménagé de manière cosy, grâce à des subventions du Conseil Départemental et de la Commune, s'est vu doté de nouveaux matériels, notamment en informatique (quatre ordinateurs), et ouvrages après un dépoussiérage important. Le public peut désormais consulter et s'informer sur Internet en WIFI.

De plus, Laurine Ichiza Imaho a été retenue pour effectuer un Service Civique

jusqu'en novembre 2021. Un nouveau recrutement devrait intervenir pour octobre prochain et nous avons déjà reçu quelques candidatures dans ce sens.

Cet espace, avec son taux de fréquentation entre 50 et 60 personnes par semaine, est ouvert les lundi / mardi / jeudi / vendredi de 9 à 12h et le mercredi de 9 à 12 h et de 14 à 18h. Il ne demande qu'à se développer et à ouvrir les champs des possibles.

Le hall d'entrée a permis de mettre en place quatre **expositions** dont trois de peinture, avec les artistes Carol Gertsch dit «Carolus», Yvette Bourbon, Hélène Christophe et une de photos avec le CAUE «Ma ruralité heureuse...», en

Nouvelle Aquitaine».

Sous l'égide d'un partenariat établi avec l'APACAM, les séances de **cinéma** le samedi ont repris avec une très belle programmation. La capacité d'accueil, restant réduite, est liée au respect des normes sanitaires en cours.



CLIC and COLLECT à la bibliothèque

Catalogue en ligne disponible et consultable sur :

miramont-pom.c3rb.org

Il est possible d'accéder à la totalité du fond documentaire et par la même occasion de faire des réservations d'ouvrages. La commande est préparée dès le lendemain et est à récupérer sur place après avoir pris RDV par téléphone.

**Plus de renseignements
au 05 53 93 20 20 60**

CULTURE

Retour sur les manifestations de l'été

Les festivités ont repris avec la **Fête de la Musique le 21 juin** où nous avons accueilli René LACAÏLLE Trio et CALOU, chanteur pour dames. Depuis, ce dernier intervient sur les marchés du lundi afin de donner un nouvel élan à ces matinées. On y vient faire ses achats, échanger et se détendre.

Puis les **soirées BGBG**, sous l'impulsion de l'UCAM, de 5 cafetiers/restaurateurs impliqués, de la Mairie et en partenariat avec Staccato, ont vu le jour :

Six soirées-concerts ont pu être ainsi organisées avec MOJOW, DJANGOPHILL, KEI'S BAND, BONE & THE TEE, LEON NAWAR, ARENA NEGRA.

Avec ses 22 artistes déclarés, ses trois techniciens, ses 12 agents de sécurités déclarés et rémunérés durant cette période, c'est un public varié, local et hors les murs qui a été accueilli. Plus de 1000 personnes se sont déplacées pour,

selon leurs goûts, apprécier ces soirées éclectiques dans le respect des règles sanitaires.

Le GIP Café Culture ayant été sollicité dans ce cadre, les organisateurs ont pu offrir une 7ème soirée, et toujours dans la gratuité, avec SO UNITY.

La fête du 13 juillet ayant été annulée pour cause de mauvais temps, c'est la **manifestation du 14/15 août** organisée par l'AS Rugby en partenariat avec la Mairie qui a donc accueilli CHUPITO BANDA et LES ROGERS BRASS. Le lac du Saut du Loup s'est ainsi paré des magnifiques couleurs du traditionnel feu d'artifice. Deux agréables soirées avec ses repas en plein air, ses attractions foraines, qui ont fait la joie des miramontais présents.



Tous les jeudis matins à 10h au départ du Bureau d'Information Touristique de Miramont, visite gratuite et sans réservation, dans les ruelles de la Bastide par Chloé, conseillère en séjour de l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun.



ESPACE FRANCE SERVICE

La Communauté de Commune du Pays de Lauzun (CCPL) a décidé de créer une « Maison France Service » (MFS) sur son territoire. Ce nouveau pôle de services, conçu pour fournir un panel de services publics de proximité aux habitants du territoire, sera installé à Miramont, dans les locaux de l'ancienne bibliothèque municipale, devenus vacants. Le bâtiment appartenant à la Commune, il a été convenu que ce serait cette dernière qui assurerait les travaux d'aménagement des locaux pour l'installation de la MFS. Ces locaux, une fois aménagés, seront mis à disposition de la Communauté de Communes.

Ce projet présente un intérêt général majeur pour le territoire et valorise la position de centralité de la Commune de Miramont localement.

Le bâtiment bénéficie d'une large visibilité du public (bordure de la RD 933, sur les boulevards de la Commune), il est parfaitement localisé (facilité de stationnement et d'accès) et constitue un élément de patrimoine de qualité (ancien logement de fonction des instituteurs de l'école, bâtiment de style Troisième République).

L'Espace France Services est un guichet d'accueil polyvalent chargé d'accueillir, d'orienter et d'aider tous les usagers dans leurs démarches avec les administrations, les organismes publics et privés et les différents services du territoire.

Un accompagnement personnalisé :

- Informer les usagers
- Faciliter l'usage des procédures téléphoniques et électroniques
- Préparer et organiser les rendez-vous (physiques ou téléphoniques)
- Aider à constituer des dossiers et à les transmettre aux organismes
- Accompagner, si nécessaire, le public dans l'usage d'internet grâce à l'Espace Public Numérique connecté (scanner, photocopies, impressions).

Dans plusieurs domaines :

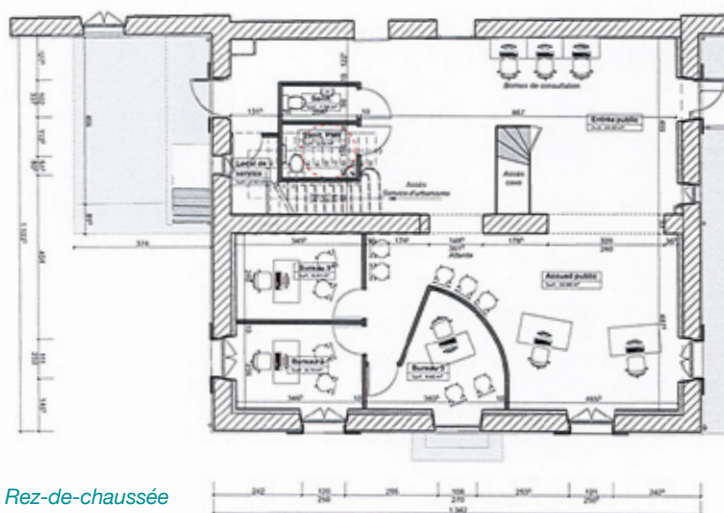
- Famille
- Social – Santé
- Emploi – Formation – Economie sociale
- Logement et énergie
- Transport
- Accès au droit
- Culture
- Retraite
- Finances publiques
- Agence Nationale des Titres Sécurisés (passeport, permis de conduire, carte grise, etc.)

Un outil de France Services permet également d'alerter les partenaires sur les dossiers qui tardent à être étudiés et qui sont source de précarité.

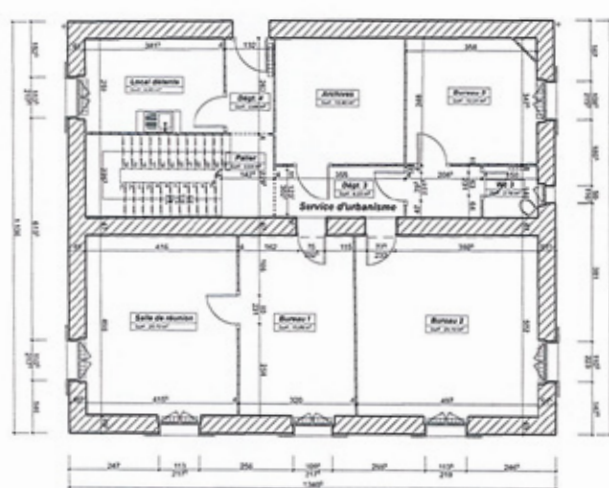
Avec des permanences possibles de services partenaires :

- Pôle Emploi,
- CARSAT – Assurance Maladie,
- MSA,
- CAF,
- CARSAT – Assurance Retraite,
- DGFIP,
- Ministère de la Justice,
- Ministère de l'Intérieur,
- Retraite complémentaire AGIRC-ARCCO

Le projet d'aménagement doit durer environ six mois, conception et travaux compris, pour une ouverture de la Maison France Services envisagée dans le courant du premier semestre 2022.



Rez-de-chaussée



1^{er} étage

ATELIER FLASH DE LA DDT

**RETOUR SUR L'ATELIER du 2, 3 et 4 juin 2021 :
un diagnostic pour l'opération « Petite ville de demain »**



Une bastide pour le XXI^e siècle.

Les élus de Miramont-de-Guyenne s'interrogent sur la revitalisation de la bastide et souhaitent engager une réflexion transversale dans l'optique de « préserver et développer le dynamisme économique de la bastide », de « répondre aux besoins des différentes catégories de personnes et de ménages oeuvrant à la résorption de logements vacants en centre-ville », d'assurer « la préservation des caractéristiques architecturales et urbaines de la bastide » et de « favoriser le renouvellement urbain des tissus anciens dégradés ».

Miramont-de-Guyenne connaît une situation urbaine compliquée. La démographie baisse, une certaine désaffection pour le centre-ville se fait sentir. Les logements vacants se multiplient, contribuant au sentiment de dégradation général du cadre bâti. L'offre commerciale de périphérie, facilement

accessible en voiture, augmente la dépendance à l'automobile en même temps qu'elle fragilise l'armature commerciale du centre ancien. La structure sociodémographique de ce dernier tend à se paupériser, alimentant là aussi le cercle vicieux de la dévitalisation. Mais si des projets sont en cours ou déjà un peu amorcés (projet de regroupement des écoles, reconversion de l'îlot Soussial, etc.), il n'y a pas encore de stratégie réellement située, localisée, qui pourrait servir d'armature à la mise en cohérence de l'ensemble de ces projets. L'enjeu pour Miramont est donc de construire une vision à la fois prospective et pragmatique, souple et résolue.

Le travail effectué durant les deux journées d'atelier flash à Miramont -de-Guyenne a cherché à initier un projet de planification globale articulant :

- une réflexion à l'échelle du territoire ;
- un plan d'actions localisées sur des sites et des thématiques précises.

Pour construire cette vision, il faut s'appuyer sur les points forts du territoire (paysage, patrimoine bâti, humain et économique, etc...). Il s'agit également de penser l'imbrication et les interrelations entre les différentes échelles du territoire. Il convient de faire l'effort de penser au-delà des limites administratives, au-delà des temps politiques.



Prochainement une **Soirée publique** aura lieu au Centre Multiculturel Jean Claude Castagnet, afin de présenter l'étude complète à la population.

SQUARE JULES FERRY

Même si ce ne fut pas le cas cette année, la tendance à vivre des étés plus chauds est néanmoins inexorable.

Les villes, surtout les plus grandes, s'engagent dans des programmes de rafraîchissement de leurs rues en rivalisant d'ingéniosité pour les « verdir » le plus possible.

Mais ce besoin s'impose aussi à bien des villages et à nous aussi. C'est ce que la commune a voulu faire en aménageant le square Jules Ferry.

Voilà désormais nos deux grands platanes entourés d'une belle pelouse

qui a chassé l'automobile. Bientôt l'aire de jeux « de la pâte d'oe », qui se refait une beauté actuellement, sera installée à côté du bâtiment de l'association « Les Clés ». Des bancs agrémenteront le lieu.

D'un recoin cet espace est devenu un lieu de calme, une halte pour le promeneur. Pour redonner la ville au badaud et au promeneur, pour refaire « un petit tour en ville » il nous faudra poursuivre la création de ces petites haltes de repos et de causerie. Avec un bel automne il est déjà possible de goûter celle-ci.



OCTOBRE ROSE

Pour la deuxième année, l'association du Comité Féminin 47 "Action Cancer 47" organise le 16 et 17 octobre 2021, sur la commune de Miramont de Guyenne, un week-end rose.

Pour l'association, qui œuvre toute l'année, Octobre rose est une occasion de mettre en lumière celles et ceux qui combattent cette maladie, d'intensifier l'information, de sensibiliser et de réunir encore plus de fonds pour aider les chercheurs et les soignants.

L'objectif est de mobiliser sur deux jours les femmes bien-sûr, mais aussi leur entourage, pour mettre en valeur et faire connaître les initiatives menées localement pour sensibiliser au dépistage du cancer du sein.



Le programme : à cette occasion et durant le mois d'octobre la commune de Miramont-de-Guyenne sera décorée et éclairée en rose.

Le week-end du 16 et 17 octobre :

Un atelier macaron se déroulera au lac du saut du loup le samedi après-midi, suivi d'un repas avec concert.

Le dimanche matin, une marche et un trail seront organisés au saut du loup avec comme nouveauté, un petit trail pour les plus jeunes.

Le dimanche après-midi, un loto aura lieu à la salle Gambetta. Ils vous attendent nombreux pour ces deux jours en rose.

CHATS ERRANTS

Après la première campagne, une deuxième aura lieu du 20 septembre au 1^{er} octobre.

Une campagne de capture des chats errants vivant en groupe, non identifiés et sans propriétaire connu ou sans maître, s'est déroulée à Miramont-de-Guyenne du 19 au 30 juillet.

Bien que difficilement chiffrable, le nombre de chats errants sans propriétaire ne cesse de croître. La situation peut représenter un risque de propagation de maladies (zoonoses) et parasites (puces) et provoquer des nuisances sonores (bagarres avec d'autres chats, miaulements lors des chaleurs,...) et également olfactives (odeur d'urine). Ces nuisances peuvent enfin entraîner des actes de malveillance à leur rencontre.

Afin de gérer l'errance animale en ville, plusieurs campagnes de capture se dérouleront dans le secteur de la bastide. Les chats seront capturés par le Policier Municipal mandaté par la Mairie, afin

d'être identifiés et stérilisés puis relâchés sur leur lieu de vie. Les animaux blessés ou malades bénéficieront d'une prise en charge médicale.

NB: Message aux propriétaires de chats :

Si ce n'est déjà fait, nous invitons les propriétaires de chats, à faire identifier leurs animaux (tatouage, puce d'identification, collier avec coordonnées et à les maintenir autant que possible dans leur domicile durant la période de capture).

Calendrier :

Du 20/09/21 au 1/10/21

Du 22/11/21 au 3/12/21

Du 17/01/22 au 28/01/22





Patrick LUSTEMBERGER

Agent de maîtrise

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Je m'appelle Patrick LUSTEMBERGER, je suis né à Miramont-de-Guyenne où ma famille réside depuis plusieurs générations. Depuis mon plus jeune âge, j'ai pratiqué le rugby, c'est ma

passion, ma carrière dans le rugby au fil des années peut se résumer ainsi : joueur, entraîneur, président.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : Pendant douze ans, j'ai travaillé comme maçon dans le privé. Je me suis orienté ensuite vers le service public, et depuis vingt ans je travaille à la Mairie.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

R : Faire du rugby c'est être au service d'une équipe, c'est sans doute cet état d'esprit qui a fait que je souhaitais mettre mes compétences au service de la commune. Mes missions consistent, dans le service technique, à « chapeauter » au niveau du gros œuvre tous les corps

de métiers du bâtiment (menuiserie, peinture, électricité...).

Q : De quoi êtes-vous le plus fier et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Ma fierté c'est mes enfants, d'autant qu'ils partagent tous la même passion. Ce que j'aime, vous ne l'avez pas deviné ? c'est le rugby !

Q : Selon-vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Petite ville, on trouve à Miramont des services de proximité ainsi qu'un tissu associatif important et des équipements sportifs, qui répondent au besoin de la jeunesse miramontaise. Son charme, cet ensemble de services qui en font une ville dans laquelle on a plaisir à vivre.

DU NOUVEAU AU CIMETIÈRE

Pour que le cimetière devienne un parc mélangeant esthétique et apaisement.



Pour les déchets du cimetière, deux aires aux deux entrées ont été créées. Sur chacune d'elles se trouvent trois nouveaux bacs à disposition :

Bac vert : destiné aux déchets dit « verts » (reste de plantes naturelles, terreau, feuillage...).

Bac gris : destiné aux enfouis (pots cassés, couronnes, plantes artificielles...).

Bac carré : il est tout nouveau. Installé pour les objets dit « réutilisables ».

Ces deux aires sont là pour un meilleur recyclage, favorisant ainsi le « développement durable » et lutter contre les incivilités.

De plus, encouragée par les nouvelles mesures gouvernementales, avec notamment l'interdiction du glyphosate, la commune a modifié sa gestion des cimetières.

Tout d'abord les allées principales sontensemencées par des graminées

qui viendront, à mesure des années, coloniser intégralement les axes principaux des cimetières et seront tondues régulièrement.

Les inter-tombes, quant à elles, sont soit débroussaillées, soitensemencées avec du mélange fleuri.

Tout cela afin d'avoir un cimetière plus verdoyant donc plus apaisant et favorisant le recueillement.

PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE (PETD) 2021-2024

La réforme des rythmes scolaires de 2013 avait notamment donné une place importante aux activités périscolaires. Elle mettait ainsi en évidence que l'éducation de l'enfant ne se réduisait pas seulement au temps scolaire mais s'inscrivait dans des temps et des activités qui se déroulaient en dehors de l'école;

Cette manière de voir impliquait de fait d'autres acteurs et d'autres institutions conjointement avec les enseignants.

C'est pour organiser le partenariat enseignants, parents d'élèves, associations, collectivités que furent mis en place les Projets éducatifs de territoire. Ces projets, signés par l'Education nationale, la préfecture et les acteurs locaux ont une durée de trois années renouvelables.

2021 est précisément l'année de ce renouvellement. Occasion d'en rappeler l'essentiel et les nouveautés.

Ce processus continu d'éducation de l'enfant est soutenu par des organismes adaptés ainsi :

Les 3 mois – 3 ans : un multi-accueil, composé d'une crèche, d'une halte-garderie et d'un Relais Assistantes

Maternelles et Parents (RAMP) où les enfants sont pour la première fois socialisés et découvrent un autre univers que leur famille.

> Les 3 – 5 ans : un accueil périscolaire et extrascolaire maternel pour lequel les actions s'inscrivent toujours dans une démarche de socialisation mais permettent la découverte plus large du monde qui les entoure. De plus, une attention particulière est apportée à leur rythme et aux spécificités propres à leur âge, afin de favoriser leur développement individuel.

> Les 6 – 11 ans : un accueil périscolaire et extrascolaire primaire pour lequel les actions destinées aux enfants s'inscrivent dans une démarche d'apprentissage de la vie en collectivité et des valeurs qui fondent notre société (tolérance, respect, dialogue).

> Les plus de 11 ans : la Maison des Jeunes autour de projets ponctuels recherchant l'implication des jeunes dans une démarche citoyenne (autonomisation et responsabilisation d'une part, et d'ouverture sur le monde qui l'entoure d'autre part).

Ce sont donc les enfants scolarisés à l'école primaire, le collège ou la maison familiale qui sont concernés. Cette année s'ajoute le **Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED)** dont les locaux et les moyens seront améliorés.

Les acteurs de cet accompagnement « tout au long de l'enfance » sont nombreux et variés et la commune est présente dans bien des cas.

Accueil de Loisirs Périscolaires maternel et élémentaire (ALP) : bénéficiant du label « Plan Mercredi » depuis 2019, situé à La Ferme du Cadet à proximité immédiate de l'école primaire ;

Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du Pays de Lauzun également installé situé à La Ferme du Cadet ;

Maison Des Jeunes (MDJ) située avenue du 8 mai 1945, entre le collège, le stade de rugby et la piscine municipale.

A cela il faut ajouter :

Restauration scolaire avec un service aux familles pendant le temps méridien.

Sans oublier le **CME** : Le **Conseil Municipal Enfants** qui développe l'apprentissage du travail collectif et de la prise en compte de l'intérêt général.

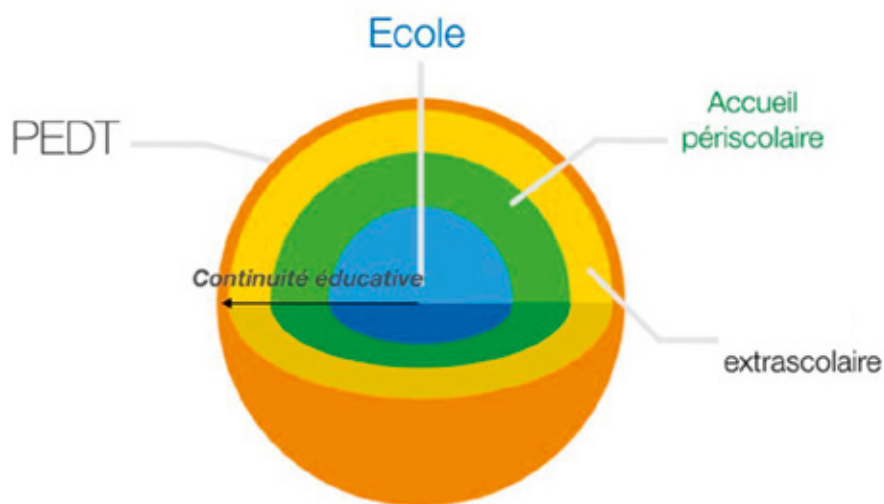
Cette année une nouvelle structure enrichira le dispositif. Il s'agit d'un **Lieu d'Accueil Parents Enfants (LAEP)** (voir par ailleurs l'article à ce sujet).

Le centre multiculturel réaménagé servira de meilleur endroit pour les initiations à la lecture et aux ouvrages artistiques.

L'une des richesses de notre commune est son tissu associatif. Il se retrouve en première place pour apporter à son tour, grâce aux clubs sportifs et aux associations culturelles la possibilité de découvrir des pratiques sportives ou le goût de la lecture et de la pratique artistique.

À l'énoncé de tous ces acteurs, il est facile de comprendre l'utilité de concertation entre tous ceux qui d'une manière ou d'une autre concourent au développement de la jeunesse.»

Le Projet éducatif de territoire est bien utile !



PASS NUMÉRIQUE

Le chèque culture numérique pour tous



La commune de Miramont de Guyenne officiellement prescripteur du chèque numérique via son Centre Communal d'Action Sociale suite à la convention signée par le Département de Lot-et-Garonne ce mercredi 30 juin 2021. Le Pass Numérique est un chèque

d'une valeur de 10 € conçu sur le modèle des titres-restaurant. Il donne la possibilité à des personnes éloignées du numérique d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement numérique avec une prise en charge totale.

#APTIC est le seul opérateur labellisé par l'État pour l'édition des Pass Numériques.

Avec le soutien de l'État et des partenaires cofinanceurs (CAF-Caisse d'allocations familiales, MSA-Mutualité sociale agricole, Conférence des financeurs), le Département a fait du Pass Numérique un atout majeur pour :

> **proposer** des formations numériques aux personnes les plus éloignées du numérique après un diagnostic établi

par un professionnel de l'action sociale dans les Centres médico-sociaux du département,

> **consolider** le modèle économique des structures proposant des formations numériques et disposant de la qualification Pass Numérique.



Pour plus de renseignements,
contactez le CCAS
au 05 53 93 45 50

Interview



Laurence DEMOUVEAU
EDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

Q : Dites-nous, qui êtes-vous ?

R : Je m'appelle Laurence DEMOUVEAU. J'ai un enfant et je suis originaire de Lille. Je suis éducatrice de jeunes enfants. Je travaille à la commune de Miramont de Guyenne depuis 19 ans.

Q : Quel a été votre parcours jusqu'à aujourd'hui ?

R : Je suis arrivée sur la commune de Miramont de Guyenne en 2002, sous le mandat de Monsieur RICHARD, pour le poste de directrice de crèche.

Ma mission était de mener le projet d'ouverture de la structure, prévue en mai 2002. L'approche professionnelle de ce poste était très motivante. Depuis 2017, je suis également responsable à mi-temps, du Pôle Actions Solidaires et Familiales regroupant les services petite enfance, RPE, école, restauration, CCAS.

Q : Pourquoi avez-vous fait le choix du Service Public ? Quelles sont vos missions et dans quel service travaillez-vous ?

R : Je travaille dans la fonction publique depuis 28 ans. Je souhaitais mettre mes compétences au service de l'intérêt général, rendre service aux citoyens en prise directe avec leurs besoins. Les fonctions que l'on exerce ont un impact direct local. J'accompagne les responsables des différents services de la commune (composant le pôle), dans les projets définis par les élus. Je développe les actions transversales en interne avec les différents services de la collectivité et en externe avec les acteurs de l'enfance, de l'éducation, de la jeunesse et de l'action sociale. En tant que responsable du multi-

accueil, je coordonne également l'équipe et contribue avec celle-ci, à la conception et à la mise en œuvre du projet d'établissement privilégiant le bien-être et l'épanouissement de l'enfant.

Q : De quoi êtes-vous la plus fière et quelles sont les activités que vous aimez ?

R : Je suis fière de la réalisation des différents projets menés en équipe. Guidés par une relation de confiance, d'échange, de réflexion où chacun est force de proposition où chacun s'investit, dans l'objectif de toujours améliorer et répondre au plus près aux besoins des habitants de Miramont de Guyenne. Activités : J'apprécie particulièrement les moments partagés en famille. Je privilégie les activités en harmonie avec la nature, qui nous offre une grande richesse et diversité.

Q : Selon-vous, quels sont les atouts et les charmes de Miramont ?

R : Miramont offre une grande diversité de services de proximité, ainsi qu'une diversité environnementale.

NOUVELLE ECOLE

Pourquoi le nom de Denise Baratz ?



L'école maternelle portait le nom d'une femme (Gilberte Harribey), l'école élémentaire portait le nom d'un résistant illustre (Jean Moulin).

L'équipe enseignante souhaitait, pour écrire une nouvelle page, donner un nom à cette nouvelle école primaire mais en conservant l'esprit des deux anciennes. Aussi nous avons cherché le nom d'une femme qui incarne la résistance et qui

reste en adéquation avec les noms du quartier de l'école (Avenue du 8 mai 1945, résidence Vercors, square Beltrame).

Le choix s'est porté sur Denise-Baratz, rendant ainsi hommage à une femme d'exception lot-et-garonnaise, résistante et enseignante.

Décorée de la Légion d'honneur et faite Juste parmi les Nations pour ses actions

durant la guerre, Denise Baratz a porté haut les valeurs humaines.

Un choix proposé donc par les deux équipes enseignantes, validé par l'intermédiaire d'un vote par les parents et voté en conseil municipal de juin dernier sans opposition par les élus (17 pour et 5 abstentions).

PAROLE À LA DIRECTRICE DE LA NOUVELLE ECOLE

Cette nouvelle école va permettre de mutualiser les moyens matériels et humains, afin de remettre l'élève, au centre de nos préoccupations. La réunion de tous les cycles (maternelle et élémentaire) sur un même lieu va créer une cohérence dans le parcours de l'élève et renforcer le lien avec les différents partenaires (CLAE, parents, ...). Les services techniques municipaux ont travaillé tout l'été pour permettre aux enfants de faire leur rentrée dans de bonnes conditions, je les en remercie ainsi que l'équipe municipale. Bien sûr, le nom de cette école nous rappelle que des personnes se sont battues pour la démocratie, il est de notre devoir éducatif de l'enseigner aux enfants en restant vigilant à toutes formes d'oppression. Je terminerai en citant Voltaire « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrai pour que vous ayez le droit de le dire ». Bâtir la scolarité des futurs citoyens, c'est les éduquer à l'égalité de tous, à la solidarité et à la liberté de penser.



Estelle DUMONT
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE

OUVERTURE DE LA MAM « LES P'TITS LOUPS »

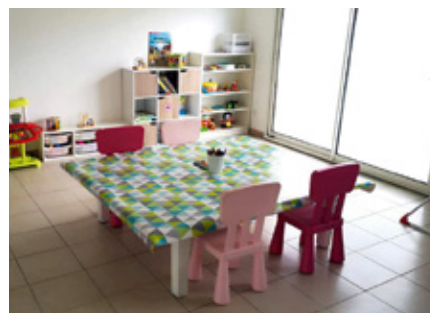


Après avoir reçu du Conseil départemental, leurs agréments pour l'ouverture de la Maison d'Assistants Maternelles (MAM) Les P'tits Loups, Elodie et Stéphanie sont heureuses d'intégrer ce mercredi 22 septembre, la maison qu'elles ont imaginée et aménagée, 38 rue des charmes à Miramont de Guyenne. A l'origine du projet, Elodie assistante maternelle agréée, passionnée depuis

longtemps par le métier de la petite enfance et Stéphanie assistante maternelle agréée, diplômée de la petite enfance depuis 2001 (CAP petite enfance, BEPA services aux personnes et BAC sciences médico sociales). Cette dernière a travaillé pendant plusieurs années dans différentes structures (écoles maternelles et crèches) et a souhaité conserver ce travail en équipe en exerçant dans une MAM.

Une troisième assistante maternelle les rejoindra en fin d'année. L'équipe pourra accueillir douze enfants. Les horaires d'ouverture seront en fonction des demandes des parents.

La MAM est entièrement pensée et conçue pour l'accueil des bébés de tout âge. Dans une maison comme neuve, avec jardin clôturé, les enfants seront accueillis dans les meilleures conditions



d'hygiène et de sécurité. Les parents devraient être nombreux à accorder leur confiance à cette structure.

Contact :

Elodie : 06.34.67.53.10
Stéphanie : 06.73.73.75.20
site internet :
mamlesptitsloups.sitew.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANT-PARENT



À partir du mois d'octobre, un lieu d'accueil Enfant-Parent sera proposé sur notre territoire.

Cette initiative constitue un réel service de proximité dédié à la petite enfance et à la parentalité sur notre territoire.

Il s'agit de créer un espace de liberté, un espace d'échange et de convivialité. Écouter les parents, favoriser la relation

parent-enfant, accompagner la fonction parentale sont les fondamentaux de ce service gratuit qui garantit la confidentialité et se base sur le volontariat de la fréquentation.

Ses objectifs sont définis de la manière suivante :

- Rompre l'isolement des familles

et favoriser les échanges et la confrontation des expériences pour s'enrichir mutuellement de leurs différences et leurs diversité.

- Renforcer les liens Parent-Enfant : des professionnels accueillent, observent, écoutent et conseillent afin de permettre l'évolution de la relation parent-enfant.
- Favoriser la socialisation : LAEP permet aux parents de rencontrer d'autres adultes et aux enfants de bénéficier d'un espace relationnel riche avec d'autres enfants.
- Permettre de préparer la séparation et l'individualisation : cet espace permet dans des bonnes conditions à se séparer petit à petit et en toute sécurité de ses parents et se diriger vers la découverte du monde.

Au sein du LAEP les parents peuvent exprimer librement leurs angoisses sans craindre d'être jugés et accepter l'autonomie de leurs enfants.

Enfin, il faut rappeler que le public ciblé sont les enfants de moins de six ans accompagnés de leurs parents ou d'un adulte référent.

ALOÏS TOUTON, LA NOUVELLE CHEF DE PROJET « PETITE VILLE DE DEMAIN »

Cette jeune lot-et-garonnaise, ne pouvait pas rêver mieux ! Son nouvel emploi à la Communauté de Communes en tant que chef de projet dans le cadre des programmes lancés par l'État « Petite Ville de Demain » et « Opération de revitalisation du territoire » est une aubaine pour elle !

Son désir le plus cher était de pouvoir un jour être au service de son territoire et voir sa terre natale se développer ! La Communauté de Communes lui a offert cette opportunité et depuis le 1^{er} juillet Aloïs s'investit dans le Pays de Lauzun.

« Si l'on m'avait dit un jour : quel serait le travail de tes rêves ? J'aurais répondu : C'est celui-là. »

Après une expérience de 10 mois sur la Communauté d'agglomération du Grand Villeneuvois, Aloïs va écrire et mener le projet de territoire de la Communauté de Communes.

Dans un premier temps, pendant 18 mois, en relation constante avec les élus, les habitants et les autres acteurs (administrations, entreprises, associations...), Aloïs va effectuer un gros travail de diagnostic. Il sera mené en partie sur la commune de Miramont-de-Guyenne qui a été labellisée « Petites Villes de Demain ». Mais cette ingénierie s'étendra à l'ensemble du territoire pour prendre en compte vraiment tous les facteurs gravitant autour de la commune centre.

De grands axes de développement seront identifiés, des projets seront déterminés et concrètement réalisés pour (re)construire notre territoire dès 2023 !



UN VACCINODROME « ÉPHÉMÈRE »



Si aujourd'hui il est facile de trouver un centre de vaccination et prendre rendez-vous pour recevoir les doses vaccinales, il en était tout autrement en ce début d'année. Bien que réservé aux personnes âgées et vulnérables il n'était pas facile pour elles de supporter les longues attentes téléphoniques afin d'obtenir un rendez-vous.

Il fallait prendre des initiatives.

La municipalité a voulu rapidement apporter son concours pour faciliter ces démarches et apporter une solution de proximité. Elle a donc proposé son soutien logistique à l'Agence régionale

de santé, au conseil départemental, à la Croix rouge et aux Service de secours et d'incendie. Rapidement chacun a répondu favorablement et avec l'aide des services municipaux administratif et technique, un « vaccinodrome » a été mis en place.

C'est ainsi que durant deux dimanches, les 11 avril et 9 mai les miramontais ont pu se faire vacciner. Ce centre ouvert au territoire du miramontais a pu recevoir

également les personnes des communes limitrophes.

Au total 367 personnes ont pu recevoir le vaccin Moderna, dont 351 personnes de la Communauté de communes du Pays de Lauzun parmi lesquels 193 miramontais.

Malgré ces initiatives et les facilités d'aujourd'hui la vaccination en Pays de Lauzun est encore très en retard par rapport à la moyenne nationale.



LA MAISON DES JEUNES

Un lieu pour tous les 12 - 17 ans du territoire communautaire

» Portrait



Eva Oltra
RESPONSABLE MDJ

Avec le soutien de la commune de Miramont, de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun, de la Caisse d'Allocation Familiales et de la Mutualité Sociale Agricole, la Maison des jeunes du Pays de Lauzun propose toute l'année aux 12-17 ans du territoire des activités de loisirs et participe pleinement à l'apprentissage de leur citoyenneté.

Dernier exemple, les chantiers jeunes ou chantiers citoyens.

Dans le cadre de Terrador – programme d'actions en faveur de la jeunesse avec plusieurs champs d'intervention (l'emploi, la formation, la mobilité, les loisirs, la culture...) plusieurs chantiers ont été mis en place sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lauzun.

À **Lachapelle** du 5 au 9 juillet, douze jeunes de 12 à 15 ans ont réalisé un chantier de création, de bricolage ou encore d'embellissement du patrimoine local. Dans une ambiance conviviale tous les matins ils ont poncé et peint les volets de la future salle intergénérationnelle de la commune, ainsi qu'un garde-corps dans le bourg.

Puis sur la commune de **Miramont-de-Guyenne**, commencé en octobre 2020 avec la réfection des peintures intérieures, le relooking de l'équipement (créée en 1972) s'est poursuivi à la demande des jeunes, avec le bardage extérieur du bâtiment. Épaulés par les



services techniques de la commune, les jeunes ont appris à se servir de nombreux outils, pour mesurer, scier et découper les lames de bois qu'ils ont ensuite appliquées sur les façades extérieures, après avoir isolé les parois. « Un vrai travail de professionnels » que les jeunes ont également envie de personnaliser en appliquant prochainement un panneau graffé, afin de donner encore plus de visibilité au bâtiment.

Enfin sur la commune de **Peyrières**, du 26 au 30 juillet, le chantier s'est divisé en deux temps. En effet, la commune souhaitait donner une seconde jeunesse à ses bacs de collecte de verre ce qui fut réalisé en les faisant graffer par les jeunes.

Eva Oltra, La responsable de la Maison des Jeunes étant en formation BP-JEPS option éducation à l'environnement vers un développement durable, a

saisi l'occasion de ce chantier afin de sensibiliser les jeunes sur la gestion des déchets et l'importance du recyclage.

Sur un deuxième temps, la mairie souhaitait mettre en place un petit jardin partagé et rafraîchir les peintures autour de l'église et du cimetière.

A venir, un chantier lors des vacances d'Automne 2021 sur la commune d'**Agnac** là aussi sur l'embellissement du patrimoine local. Se rapprocher de la responsable pour les inscriptions.

NB: Les communes qui ont déjà accueilli un chantier sur la communauté : Saint-Pardoux-Isaac, St-Colomb-de-Lauzun, Lavergne, Miramont-de-Guyenne (stade communautaire Jean Carretier).



L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, HIER ET AUJOURD'HUI

Il aura fallu près de soixante dix ans pour que la commune de Miramont-de-Guyenne parvienne à réaliser les investissements nécessaires à son alimentation en eau potable. Voici très brièvement retracé ce long cheminement de la construction solidaire d'un service public de l'eau.

1- Le temps des puits, des fontaines et des pompes

Durant des décennies l'alimentation de la ville de Miramont, en eau potable, se fera par les puits répartis dans la cité. Tâche importante pour la commune que de creuser et d'entretenir puits et pompes. On comptera 31 puits en 1923 réparties comme l'indique le plan ci-contre.

C'est en 1866 que commence à germer l'idée "d'un projet d'adduction d'eau dans la ville".

Une ville nouvelle.

En ce début de 20^{ème} siècle, la ville s'est profondément transformée. Le Conseil municipal en fait la constatation dans sa délibération du 11 novembre 1907. Ce surplus d'activité et de population a engendré "un surcroît de détrit" et les usines ne respectent pas les règles de traitement de leurs eaux usées. L'eau se trouve en quantité insuffisante, les puits et fontaines publiques ne peuvent satisfaire les besoins de la population. "C'est là une situation absolument anormale et qu'il est du devoir d'une administration de faire cesser".

Le puits de Lafue.

Plusieurs projets vont se succéder pendant les décennies qui vont suivre. La première tentative va consister à creuser un puits à Lafue dans un terrain qui sera loué puis acheté aux époux Saves, un terrain situé à droite en entrant dans Miramont, route de Marmande. Le projet est de "forer un puits, d'amener l'eau en ville par gravité et de la distribuer aux usagers publics et privés" (délib. du

15 fev. 1908). C'est sous le mandat de M.Colombet (déc. 1919 - 1925) que vont réellement être mises en oeuvre les premières réalisations pour améliorer l'hygiène de la ville dans le domaine de l'assainissement. Quant à l'adduction d'eau, les choses n'avancent pas aussi vite. La commune a toujours bien distingué les deux phases essentielles de l'approvisionnement en eau potable. D'abord "la recherche des eaux" puis dans un deuxième temps celui de l'adduction. Après les années de guerre les efforts reprennent par la remise en état du puits de Lafue. Hélas ces nouveaux investissements réalisés en 1921 et 1922

nombreuses : demandes de subventions auprès du Ministère de l'Agriculture, auprès de la commission spéciale chargée de distribuer les aides financées par le Pari Mutuel, création de centimes additionnels à charge du contribuable miramontais, limites des ressources financières locales, appel au concours du conseil général. On entrevoit la faiblesse des ressources locales en même temps que les charges importantes engagées pour tous ces travaux. On se désole du manque de résultat. En 1926 le puits de l'abattoir est foré et "enfin après ces tentatives répétées nous avons obtenu la qualité et la quantité

de l'eau recherchée". (13 juin 1927). Mais le succès sera de courte durée. Le projet d'adduction d'eau est confié au service des Ponts et Chaussées et des demandes appuyées de subventions sont faites mais elles tarderont à venir. Entre temps le puits s'est dégradé et ne peut plus fournir l'eau nécessaire, si bien que le projet d'adduction d'eau à partir du puits de l'abattoir est abandonné. On change alors de méthode : «il y a lieu d'orienter la recherche de l'eau potable dans un autre sens et notamment de tâcher de trouver l'eau le plus près de la surface pour éviter à la commune de nouveaux frais inutiles"

(4 mai 1932).

La source Lagrange.

Des essais sont réalisés pour connaître les capacités d'une source située au lieudit Lagrange, mais le projet fait long feu. Les charges financières sont trop lourdes. Tout est suspendu. Le Conseil municipal (9 juillet 1933) décide à l'unanimité "l'ajournement de la réalisation du projet d'adduction d'eau potable...". La situation reste en l'état, Miramont s'alimente toujours avec ses sources, ". Puis c'est la guerre. Un timide



n'aboutissent à rien. Bien que d'une profondeur de 105 m 75, le débit n'est que de 42 litres à la minute.

Le puits de l'abattoir.

Au cours de sa séance du 14 février 1923 Conseil municipal fait le bilan et décide d'abandonner le puits de Lafue, et d'entreprendre "un forage d'un nouveau puits dans la partie Nord de la ville aux environs immédiats de l'abattoir... qui devrait être foré à 125-130 mètres..." Les difficultés financières rencontrées pour la réalisation de ces projets sont



essai de forage est fait "près de la route de Lavergne". Sans résultat.

2- Le syndicat des eaux de la Brame

C'est en 1947 que démarre l'idée d'un syndicat intercommunal en vue de réaliser un système d'adduction d'eau. En Conseil municipal du 14 décembre 1947 la commune décide d'y adhérer. Les choses vont alors s'accélérer : le syndicat fait exécuter en 1955 un forage profond sur le territoire de la commune de MIRAMONT en vue de la desserte en eau potable en particulier les communes de Miramont-de-Guyenne, Allemans, Bourgoynague, Moustier, Peyrieres,



St-Pardoux Isaac, La Savetat-du-Dropt, Seyches, Puysserampion et Roumagne. La station de pompage est équipée : d'un groupe d'exhaure vertical capable d'un débit de 72 m³/h. et refoulent vers un réservoir de reprise de 200 m³. situé à proximité immédiate, de deux groupes de reprise dont l'un en secours, capables d'un débit de 28 m³/h. et refoulant par une canalisation de 150 mm. vers le réservoir de tête du réseau bas-service semi-enterré, constitué de deux cuves d'une capacité totale de 600 m³ à la cote 75 m., lieu-dit «Toubens». En 1968 un nouveau programme d'extension d'adduction d'eau et d'assainissement

est mis en oeuvre pour répondre aux besoins engendrés par l'essor industriel et l'accroissement des populations.

3- Eau 47

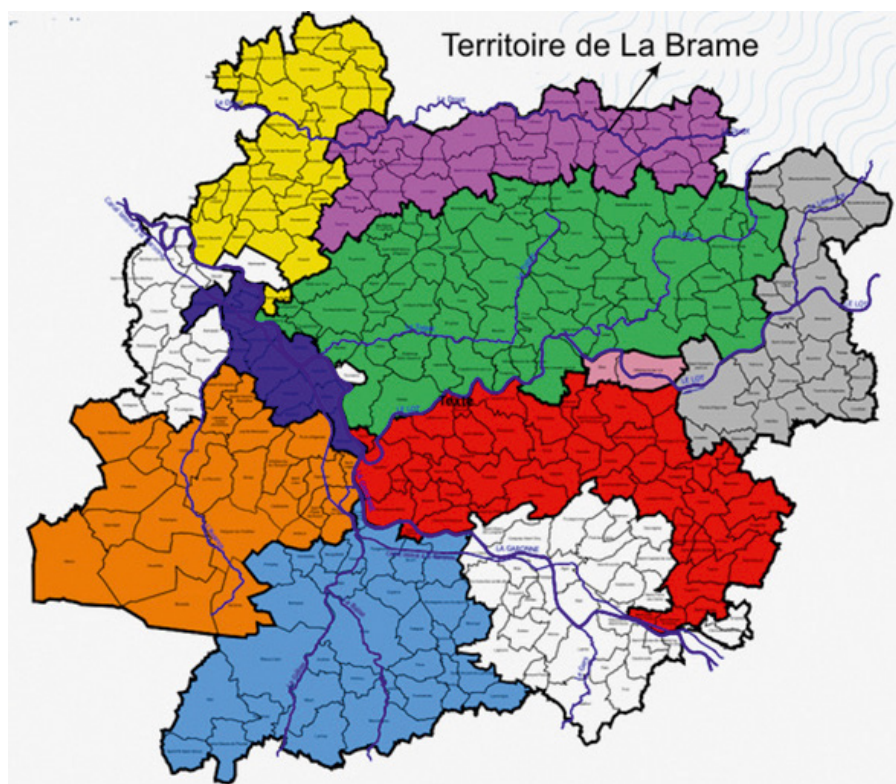
A la même époque d'autres territoires ont constitué leurs syndicats afin d'assurer un service d'eau potable. Ces syndicats se sont regroupés, à l'exception de l'agglomération agenaise, en 1981, dans une fédération puis en un syndicat en 2012 sous le nom EAU 47. Sont ainsi regroupées 9 territoires soit 272 communes. Près de 10 000 km de réseau et 140 000 abonnés. Ce regroupement de moyens permet des travaux d'extensions ou d'améliorations de réseaux, des remplacements de conduites, des travaux de réhabilitation des réservoirs et châteaux d'eau pour des montants hors d'atteinte pour bien des communes seules. C'est de plus le moyen efficace pour diminuer au maximum les fuites d'eau et obtenir un rendement du réseau le plus élevé possible. Pratiquement la production, le traitement et la distribution d'eau potable ont été confiés par délégation de service public à des sociétés privées sur les divers territoires. Il s'agit de la Saur pour notre territoire ou Véolia ou encore Agur. Mais quelques territoires ont conservé la gestion directe en régie

comme Porte des Landes et certaines communes de l'Albret. C'est aussi, de la part du syndicat, une volonté de mettre en oeuvre une gestion pour conduire vers un prix unique de l'eau. Au 1 janvier 2020 les prix du m³ varie entre 1,79 et 2,78 pour l'exploitation en régie et entre 1,89 et 2,92 pour les gestions déléguées. Le territoire de la Brame se situe à 2,71 euros.

4-Le territoire de la Brame

Aujourd'hui le territoire de la Brame compte 9800 abonnés dont 1800 miramontais. L'eau potable est desservie grâce à un réseau de 972 km de canalisations - 61 844 m sur notre commune - 14 réservoirs retiennent l'eau à servir ceux du Genevrier et Miramont-bas comptent 1000 et 600 mètres cubes. Les investissements importants que nécessitent l'entretien et le développement du réseau de distribution d'eau potable, l'effort à entreprendre pour rapprocher les différents prix du mètre cube d'eau ne peuvent se réaliser que dans une structure solidaire. C'est ce que peut permettre le syndicat.

Voir le site internet eau47.fr pour en connaître davantage.



SANTÉ ET SOCIAL

ADMR

(SSIADPA les 3 cantons)
Rue du Bourg
Saint-Pardoux-Isaac
05 53 79 93 35
ssiad.les3cantons@fedea47.admr.org

Audrey MAURIN

Masseur-Kinésithérapeute
Lac du Saut du Loup
1276 avenue Joliot-Curie
05 53 83 01 09

Amélie BAYARD

Ostéopathe
9, rue du Temple
Miramont-de-Guyenne
Sur RDV
06 71 53 84 94

APIHA

(podo-orthésiste)
Square Victor Hugo
05 53 93 23 21

AB Chaussures

771 Imp. Gaston Imbert
Miramont-de-Guyenne
05 53 20 80 96

Ambulances HANTUTE

251 Route de Marmande
05 53 89 14 28
contact@hantute.fr

Ambulances ROUX

Zone Artisanale
de Bouilhaguet
05 53 93 34 29

Cabinet Infirmières

13 bd Georges-Clémenceau
05 53 93 22 03

Infirmier

Kashala Menda Lukusa
rue Henri Caillavet
06 29 69 39 05

Cabinet Masseur-Kinésithérapeute

637 Avenue Soussial
05 53 93 24 47

Croix Rouge

Square Victor Hugo
jeudi 9h30-12h30 / 14h30-17h30
05 53 20 06 73

Centre Médico-Social

Marmande
05 53 64 65 45

Docteur Didier DUBROCA

Médecine générale
19 rue Pascal
05 53 93 20 46

Docteur Voichita STANCIU

Ophthalmologue
6 place de la République
09 67 09 81 47

Les Biologistes Associés

25 boulevard Aristide Briand
05.53.20.67.67

Pharmacie du Marché

31 place Martignac
05 53 93 20 01

Pharmacie de France

Place de l'Hotel de Ville
05 53 93 20 02

ÉCONOMIQUE – EMPLOI

Association intermédiaire

Rue de la Viguerie
05 53 93 11 16
mgii.miramont@orange.fr

Mission Locale

Moyenne Garonne
Entrée B - Hôtel de Ville
L/Ma/J/V sur RDV
09 67 67 13 90
missionlocalemoyennegaronne@mlmg.fr
<https://www.facebook.com/MissionLocaleMG/>

TOURISME

Bureau d'Information Touristique de l'Office de Tourisme du Pays de Lauzun

1 rue Pasteur
05 53 93 38 94
tourisme.miramont@paysdelauzun.com

MIR'ANIMA

Square Victor Hugo
miranima.asso@gmail.com

ÉDUCATION – ENFANCE – JEUNESSE

Centre de Loisirs

145 Avenue de Grammont
05 53 93 23 08
clsh1@free.fr

Collège Didier Lamoulie

566 Avenue Soussial
05 53 93 21 42
ce.0470024w@ac-bordeaux.fr

Crèche-Halte-Garderie

185 Avenue Joliot-Curie
05 53 64 34 07
creche@miramontdeguyenne.fr

Ecole Denise Baratz

Rue du 8 mai 1945
05 53 93 22 27
ce.0470520k@ac-bordeaux.fr

R.A.S.E.D

Rue du 8 mai 1945
05 25 17 00 26

Les Clés

20 Boulevard Jules Ferry
05 53 20 19 20
a.lescles@wanadoo.fr

Maison de la Vie Citoyenne Intercommunale

18 Boulevard Jules Ferry
05 53 93 24 95
mvci.amicale@free.fr

Maison Familiale Rurale

10 Boulevard Clémenceau
05 53 93 21 49
mfr.miramont@mfr.asso.fr

RPE (Relais Petite Enfance)

185, Avenue Joliot-Curie
05 53 64 26 83
ram@miramontdeguyenne.fr

SITE (syndicat intercommunal des transports d'élèves)

Mardi/jeudi toute la journée et vendredi matin
05 53 64 98 66

DÉCHETTERIE

Z.I Favard

85, impasse Elie-Teyssier
05.53.64.12.26
iris@ccpl47.fr
Ouverture : Lundi, Mercredi et Vendredi : 13h30 - 18h / Mardi et Jeudi : 8h - 12h et 13h30 - 18h / Samedi : 9h30 - 18h

SÉCURITÉ

Sapeurs-Pompiers

Centre d'Incendie et de Secours
78 impasse Elie Teyssier
miramontcdc@sdis47.fr

Gendarmerie

Lieutenant Johnny Hardelin
05 53 83 39 10
05 53 83 39 12
cob.miramont-de-guyenne@gendarmerie.interieur.gouv.fr

MAISON DE SANTÉ PLURI-PROFESSIONNELLE

BIAMOU Alain

Médecine générale
Sur RDV
05 53 79 36 60

LAPLANCHE Michel

Médecine générale
Sur RDV
05 53 93 89 58

BOTTEON Sandrine MAYRAND Caroline

Pédicure - Podologue
Sur RDV
05 53 79 98 45

UNA GUYENNE 47

Aide, soins et services aux domiciles
Du lundi au vendredi : 8/12h-14/18h
Samedi : 8/12h
05 53 76 06 30
direction-unaguyenne47@orange.fr

RAMOS Sonia

Diététicienne
Sur RDV
06 77 08 31 56

RICHARD

BERRUYER Brigitte
Psychologue sociologue
Sur RDV
06 71 52 38 56

BREUIL Noémie

Orthoptiste
Sur RDV
05 53 94 14 86

HOLLARD Jean-Marc

COLEMAN Xavier
Chirurgien Dentiste
05 53 93 21 22
L/Ma/Me/V : 8h/12h - 14h/19h
J : 8h/12h

BOSSAVY Céline

Ergothérapeute
Sur RDV
06 86 77 45 17
Journées : L/Me/V
Après-midis : Ma/J

Hôpital de Marmande

05 53 20 30 40

Prévention radicalisation

0 800 005 696

Enfance maltraitée 119

Hébergement 115

Violences conjugales

3919

Centre antipoisons

05 56 96 40 80

Centre Médico social

05 53 64 65 45

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN
Il vous aide toutes les fois où vous êtes en danger.

15
SAMU
LE SERVICE D'ADRES MÉDICAL URGENT
Pour obtenir l'avis médical d'un médecin spécialiste en cas d'une situation de détresse médicale, ou pour être transféré vers un service d'urgence ou pour être admis à l'hôpital.

17
POLICE SECOURS
Pour signaler une infraction ou un délit, ou pour obtenir une intervention de la police.

18
SAPEURS-POMPIERS
Pour signaler une infraction ou un délit, ou pour obtenir une intervention de la police.